



REPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – Justice – Solidarité
MINISTÈRE DES PÊCHES, DE L'AQUACULTURE ET DE L'ECONOMIE MARITIME
DIRECTION NATIONALE DE LA PISCICULTURE

Conakry, le 07 mai 2018

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE COMMERCIALE FAMILIALE EN
GUINEE – PROJET PISCOFAM GUINEE

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE SERVICES DE CONSULTANTS

N°/ 122 /MPAEM/DNP/2018

Objet : APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET PISCOFAM GUINEE.

Date début: 04 Mai 2018 ; Date limité : 18 Juin 2018

1. Contexte

Le Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM) a sollicité un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du présent Marché – Assistance auprès de la Direction Nationale de la Pisciculture (DNP) dans le cadre du PROJET PISCOFAM GUINEE.

Les Services du consultant auront pour objet d'assister la Maîtrise d'ouvrage du projet PISCOFAM confiée à la Direction Nationale de la Pisciculture du MPAEM, dans son rôle de pilotage et de coordination du projet.

Depuis une vingtaine d'années, la pisciculture d'étang constitue, en Guinée forestière, une dynamique émergente remarquable. Dans un contexte national et régional difficile, un nombre croissant d'exploitations agricoles familiales ont innové et développé une activité piscicole au sein de systèmes de production complexes, associant riziculture et, plus récemment l'élevage (en particulier porcin). Ces innovations, accompagnées initialement par la recherche-action d'ONG dont l'Association Pisciculture et Développement Rural en Afrique tropicale humide (APDRA – association française loi 1901), ont été appuyées par l'administration. Depuis 1995, les pouvoirs publics ont mobilisé l'appui de l'AFD, puis de l'Union européenne, pour renforcer ces dynamiques et les étendre à plus de 1500 exploitations agricoles. Elles sont accompagnées dans la professionnalisation de l'activité, le projet apportant une technique d'exploitation de la pisciculture en bas-fond, facilement appropriable pour un coût d'investissement accessible aux revenus locaux, ainsi que l'appui-conseil nécessaire. Le projet a contribué également à structurer et renforcer la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF) qui rassemble et représente les pisciculteurs en Guinée forestière.

La finalité du projet PISCOFAM est de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'augmentation des revenus des populations rurales de Guinée. Pour ce faire, il vise à augmenter, de façon durable et adaptée aux différents contextes agro-écologiques, la production de poissons et de riz associé ainsi que leur consommation locale dans les zones rurales de Guinée. Le projet, d'une durée de 5 ans, est structuré en trois composantes :

- La composante 1, dans le prolongement du précédent projet, correspond à la densification et l'extension de la pisciculture et, au travers de la FPRGF, à la structuration et la professionnalisation du tissu des pisciculteurs en Guinée forestière et par extension en Haute Guinée ;
- La composante 2 permet la mise en œuvre de recherches-action piscicoles sur de nouveaux référentiels en matière de rizipisciculture dans les périmètres rizicoles et en

- La composante 3 vise le renforcement des capacités des acteurs pour le pilotage, la gestion administrative et financière et le suivi-évaluation du projet.

La composante 3 sera directement gérée par une cellule de pilotage du projet constituée au sein de la DNP, appuyée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour aider la DNP dans le renforcement de ses capacités et en particulier pour la gestion administrative et financière du projet PISCOFAM., objet du présent AMI.

2. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Dans ce cadre le Consultant fournira une assistance technique mobilisant l'ensemble des compétences nécessaires à cet accompagnement intégral. L'Assistance technique sera notamment composée :

- 1/ D'un(e) Assistant(e) technique principal(e) (Assistant(e) technique international(e) senior) spécialiste en pisciculture/aquaculture en charge de l'appui à la cellule de coordination en présentiel pendant la durée du Projet (environ 50HM) au sein de la Direction Nationale de la Pisciculture. Il/elle travaillera à la fois avec la cellule de coordination du projet PISCOFAM et avec les autres services de la DNP. Sans exhaustivité les actions clés concernent l'appui à la cellule de pilotage du projet sur les aspects suivants :
 - L'appui au Coordinateur national du Projet dans le pilotage et la programmation des activités, les relations avec l'AFD et les autres Partenaires Techniques et Financiers y compris, la préparation, l'animation et le rapportage des Comités de pilotage ;
 - L'appui à la rédaction et l'établissement des différents contrats à passer entre la DNP et les acteurs du Projet (conventions ou dossiers d'appel d'offres), à savoir :
 - L'appui à l'approfondissement et à l'animation des réflexions sectorielles ou sous-sectorielles sur des questions ou chantiers transversaux et à la formulation de stratégies sectorielles d'interventions ;
 - L'appui en matière de formation des cadres de la DNP ;
 - Le transfert à la DNP, des compétences, capacités et aptitudes nécessaires dans les domaines de la planification stratégique et opérationnelle ;
 - L'appui au développement de partenariats et alliances stratégiques pour une mise en œuvre optimale, cohérente, harmonisée et complémentaire des programmes et projets piscicoles.
- 2/ D'un responsable administratif et financier national placé sous la supervision directe de l'ATP et du/de la Coordinateur(trice), pour la durée du projet (environ 50HM). Il contribue à la gestion administrative et financière de la cellule et de la DNP et à la bonne tenue des comptes en gestion direct par la DNP et la cellule de coordination. Les actions clés portent les aspects suivants :

Budget global du projet

- Suivre le budget global du projet
- Concevoir, suivre et rendre compte des outils de contrôle de gestion pour les marchés (versements, contrats, conventions, audits,)
- Vérifier et suivre les engagements et versements financiers des opérateurs ;
- Participer à l'élaboration et à l'actualisation des budgets annuels (ou plan annuel d'activités) ;
- Préparer et présenter les états financiers semestriels du projet ;
- Vérifier la conformité des dépenses effectuées avec les prévisions budgétaires et les conventions ;
- Emettre des avis écrits sur les rapports d'audit transmis.

Budget de la DNP

- Elaborer et actualiser le budget de la DNP en lien étroit avec le Coordinateur et le Directeur National
- Réaliser les états financiers de la DNP
- Réaliser les paiements des différents fournisseurs ;
- Préparer les requêtes de décaissements conformes ;
- Classer et archiver les transactions enregistrées.

3/ D'assistances techniques ponctuelles perlées nationales ou internationales, sur des aspects de gestion administrative et financière et sur des thématiques techniques, suivant les besoins du Projet (environ 16HM).

Le Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Profil du cabinet :

Le consultant doit être une firme (cabinet) ou un bureau d'études spécialisé en assistance technique, ayant quinze (15) ans d'expérience dans le domaine.

Expérience Générale :

Il devra justifier un minimum de huit (08) ans d'expérience en appui institutionnel et renforcement des Capacités d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la pisciculture.

Expérience Spécifique : Minimum

Avoir réalisé trois (3) missions en appui institutionnel et renforcement des capacités d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la pisciculture ;

Avoir réalisé deux (2) missions techniques de pisciculture et de rizipisciculture adaptés aux conditions naturelles de la sous-région ; une mission similaire en Guinée serait un atout.

Avoir réalisé trois (3) missions en renforcement des capacités des acteurs pour le pilotage, la gestion administrative et financière et le suivi évaluation des projets ;

Le consultant doit fournir une accréditation en management de la qualité (ISO 9001) et/ou l'acquisition d'une certification environnementale et sociale ;

Le consultant doit avoir la connaissance de la sous-région et avoir des expériences de travail avec les bailleurs de fonds internationaux.

Le Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Le Consultant sera sélectionné suivant la méthode de SFQC, conformément aux Directives de l'AFD.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous

Secrétariat Central de la Direction Nationale des Marchés Publics sise à l'Immeuble Kanfarandé, commune de Kaloum- Conakry

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 08:00H à 17:00H :

Directeur National de la Pisciculture/Directeur National Adjoint

Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime (MPAEM)

B.P. 307, Conakry, République de Guinée

Téléphone : +224 621 131 017/ 655 410 240

E-mail : sidikikeita@yahoo.fr/: bobdiaby@yahoo.fr

p/Le Directeur National de la PisciculturePo
Le Directeur National Adjoint



Mohamed Bob DIABY